



Délibération n° 2020-12-12-05
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Syndical du 12 décembre
2020

Objet : Focalisation du
déploiement IRVE

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
02 décembre 20

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 97
Pouvoir : 8
Votants : 107

Pour : 83
Contre : 2 – BRUGIERE
Eric, DEVERNOIX Marc-
Antoine
Abstention : 12 :
BOISNAULT Christian,
BONNET Grégory,
COUPAS Rémi, DEROSSIS
David (SIE Thiers)
DEROSSIS David (EPCI),
DOMINGO Marcel, DUMAS
Daniel, FERRERI Laurent,
FERRY Mathieu,
LARDANS Jacques,
MIZOULE Lucie, VALLEIX
Philippe
Non pas pris part au vote :
10 – BELGARDE Joseph,
BESSEYRE Fabien,
COMBES Didier, DUCOING

L'an deux-mille-vingt, le douze décembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux du SIEG TE63 – 36 rue de Sarliève à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires : AMBLARD Patrick, ANDRE Jean-Luc, ARCHENY Danièle, AUBRY Jacques, BANNIER Dominique, BAULAND Gisèle, BELGARDE Joseph, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, CHABRILLAT Rémi, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COMBES Didier, COMPTE Serge, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEROSSIS David (titulaire SIE Thiers), DEROSSIS David (titulaire EPCI), DEVERNOIS Marc-Antoine, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, EGLI Eric, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FONTENILLE Jean, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JEROME Christian, JOURDY Isabelle, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEOTY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire EU), MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire CAM), MARQUES Antonio, MAS Gilles, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, MERCERON Jean-Luc, MIZOULE Lucie, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent,



Guy, GAAG Dominique,
JARLIER Dominique,
MARLET Pierre,
PEYRARD Nicolas, ROBIN
Christian, SANCHEZ
Claude Emmanuel

VALLEIX Philippe, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard,
WATERLOT Philippe

Suppléants ayant pouvoir :

GAAG Dominique (pour AMEIL Pascale), ZIMNIAK Didier
(pour BARRASSON Bernard), PEYRARD Nicolas (pour BOYER
Michel), MARLET Pierre (pour CONSTANTIN François),
TARDIVEL Ghislain (pour FANJUL José), CIOLI Yves (pour
MERABET Chakir), RATIGNET Benoit (pour METZGER
Pierre), ECK Steeve (pour SANCHEZ Nicolas)

Pouvoirs : BARGEON Marcel à PERCHE Serge, BONNEFONT
Philippe à RAY Raïssa, CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME
Stéphane, CLEMENT Jean-Marie à GOUTTEBEL Sébastien,
DOMINGO Marcel à COUPAS Rémi, LECHEVALLIER Christine
à DURANTIN Christian, MASSON Adrien à CHANSARD Gérard,
PRADIER Eric à CHABRILLAT Rémi.

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

Au cours du 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2017, l'étude réalisée par le cabinet *Solstyce*, spécialisé dans le domaine de la mobilité électrique, d'une part et l'échange avec les collectivités d'autre part, a permis d'aboutir un à schéma prévoyant la pose 87 bornes normales et 5 bornes rapides sur le territoire du Puy-de-Dôme.

A l'occasion de ces travaux et par la suite, 9 communes ne faisant pas partie des communes retenues pour le déploiement ont demandé une borne de recharge sur leur territoire. Il s'agit de Chambon-sur-Lac, Fayet-Ronaye, Joze, Laqueuille, Marat, Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Saint-Rémy-sur-Durolle, Villeneuve-les-Cerfs, Vodable-Ville.

En parallèle, le SIEG a reçu les réponses des collectivités inscrites dans ce schéma et pour des motifs qui leur sont propres, certaines de ces collectivités n'ont pas souhaité donner une suite favorable à la proposition qui leur était faite.

Depuis l'élection du nouveau comité syndical, un nouveau groupe de travail composé d'élus et de techniciens a été créé et lors de sa dernière tenue, il a été évoqué différents sujets et notamment les nombres de bornes prévues, acceptées, refusées et demandées. En dehors de quelques ajustements territoriaux, le groupe de travail n'a pas souhaité aller au-delà du nombre de bornes prévu dans le schéma, en tenant compte tout particulièrement du modèle économique de cette mobilité.

Pour rappel, ce service de la mobilité coûte aux collectivités bénéficiaires des bornes. En effet, d'après nos estimations, les recettes liées à la recharge ne couvrent que 12% des dépenses de fonctionnement. En outre, ces mêmes recettes ne concourent en aucun cas à financer l'amortissement de l'investissement consenti par les collectivités membres du SIEG et le SIEG lui-même.



Afin de pas augmenter la part d'investissement nécessaire, ni le déficit structurel de fonctionnement du service, nous vous proposons de ne pas poser des bornes au-delà du nombre de bornes prévu dans le schéma. Par conséquent, il vous est aussi proposer de répondre négativement aux sollicitations reçues citées supra.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 16 décembre 2020 et de la publication le 16 décembre 2020.